

Gabarit d'évaluation pour le Plan stratégique des services en français - Régie de services à l'enfant et à la famille

Le [Règlement sur les services en français](#) de la [Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille](#) fait en sorte que les Régies de services à l'enfant et à la famille doivent avoir un plan de services en français (SEF). Selon le processus établi par le Secrétariat aux affaires francophones (Secrétariat), ces plans doivent recevoir l'approbation de Santé en français et du Secrétariat avant d'être signés par le ministre des Familles et le ministre responsable des Affaires francophones. Ce gabarit d'évaluation est offert à titre d'exemple aux Régies pour lesquelles le plan des SEF arrive à échéance. Ce gabarit peut servir comme point de départ pour évaluer les progrès, les succès, les défis et les prochaines étapes, dans l'esprit d'animer une réflexion sur l'élaboration du prochain plan des SEF.

Partie 1 – Tableau récapitulatif

Notez l'état d'avancement des éléments identifiés dans le plan des SEF dans le cadre de votre évaluation. Assurez-vous d'y inclure les éléments qui figurent dans le plan actuel. Là où possible, veuillez indiquer des indicateurs quantitatifs (nombre de postes désignés, nombre de documents traduits, etc.). Par exemple :

Veillez noter que ce tableau est offert à titre d'exemple et ne capte pas la totalité des réponses possibles.

Orientation stratégique	Initiatives/actions prévues	Résultats atteints	Écarts identifiés et prochaines étapes
<i>Offre active</i>	<i>Tenir des séances d'offre active pour les employés</i>	Complété. <i>X séances tenues entre 20XX et 20XX</i>	<i>Continuer à offrir des séances d'offre active.</i>
	<i>Assurer que tout matériel destiné au grand public soit traduit</i>	En cours: <i>X documents traduits; la cible de traduction à 100% prévue pour 20XX.</i>	<i>Continuer de traduire les documents. Déterminer un horaire pour garder le site Web à jour.</i>
<i>Recrutement</i>	<i>Créer un inventaire des postes désignés bilingues dans la Régie et les offices autorisés</i>	Pas complété <i>Le travail n'a pas encore commencé.</i>	<i>Travailler avec les offices autorisés désignés pour créer un inventaire des postes désignés bilingues dans la Régie et les offices autorisés. Établir des échéanciers précis pour compléter l'inventaire.</i>
<i>Activités de promotion et de sensibilisation</i>			
<i>Collaboration avec la communauté francophone</i>			
<i>[Autres orientations identifiées]</i>			

Partie 2 – Rapport narratif

Veillez fournir un rapport narratif sur les éléments du tableau en partie 1, y compris : les progrès et les succès, les défis, les changements inattendus, et n'importe quelle autre information pertinente.

Identifiez aussi les prochaines étapes. Celles-ci peuvent inclure des initiatives/actions continues, des initiatives/actions prévues en voie d'être complétées, ou des initiatives/actions qui devront être entreprises dans le prochain plan, mais qui ne faisaient pas partie du plan actuel. Dans le cadre de l'évaluation, commencez à penser à des solutions aux problèmes chroniques et à identifier des mesures pour régler les initiatives/actions qui n'ont pas été complétées dans le cadre du plan actuel.

Une composante essentielle de la Partie 2 est le principe de « progrès » identifié dans la [Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine](#). Le prochain plan des SEF devrait aller au-delà du plan des SEF actuel, plutôt que de simplement répéter ou de compléter les initiatives/actions qui n'ont pas été complétées à l'heure actuelle.

Là où possible, veuillez aussi utiliser des indicateurs quantitatifs, par exemple le nombre de postes désignés bilingues, le nombre total de personnel parlant le français, le nombre de projets de traduction entrepris, etc.

Exemple :

Entre 20XX et 20XX, la Régie a offert des sessions d'offre active à X employés. La Régie continuera à faire la promotion du concept de l'offre active en tenant des séances d'orientation.

La Régie n'a pas pu compléter la traduction du site Web en raison de ressources limitées. Pourtant, la traduction se poursuit et devrait être terminée par X date. Par la suite, le webmestre et le coordonnateur des SEF de la Régie établiront un horaire afin de s'assurer que les mises à jour soient publiées en français et en anglais.

La Régie n'a pas réussi à évaluer la capacité bilingue dans ses offices autorisés en raison de... En collaboration avec ses offices autorisés, la Régie créera un inventaire des postes désignés bilingues dans un délai bien identifié. Lorsque l'inventaire sera créé, la Régie le mettra à jour de manière ponctuelle pour s'assurer que les données soient exactes.

<i>Nombre de postes désignés bilingues</i>	
<i>Nombre de postes désignés bilingues occupés par des titulaires bilingues</i>	
<i>Nombre de postes désignés bilingues occupés par des titulaires non bilingues</i>	
<i>Nombre de postes désignés vacants</i>	
<i>Nombre de postes non désignés occupés par des titulaires bilingues</i>	
<i>Capacité bilingue totale (titulaires bilingues occupant des postes désignés bilingues ou non)</i>	

Partie 3- Approbation

Veillez soumettre l'évaluation du plan des SEF à votre président-directeur général ou présidente-directrice générale pour approbation.

Une fois complété, veuillez soumettre cette évaluation pour information à :

- Le Secrétariat aux affaires francophones
- Le ministère des Familles
- Santé en français

Signature de l'évaluation du plan des services en français

Président-directeur général ou présidente-directrice générale de la régie

Date